

Produit : BICARBONATE DE SODIUM  
Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457606-32-0012  
Numéro de série : version 3.0  
Date d'émission : 01-04-2011  
Remplace : Question n° 02, en date du 5 Février 2021  
Numéro de page : Page 1 sur 7

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE

#### 1.1 Étiquette d'un produit :

Nom du produit : **BICARBONATE DE SODIUM**  
Nom chimique : Sodium bicarbonate  
Nom alternatif : Bicarbonate de soude.  
Dénomination chimique : soude  $\text{NaHCO}_3$   
Noms commerciaux : Alkakarb®, Briskarb®, Dessikarb®  
Numéro CAS : 144-55-8  
Numéro CE : 205-633-8

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance :

Agents d'adsorption de gaz ou de liquides, ignifuge, agents moussant (soufflage); additifs alimentaires/fourrage; produits chimiques de laboratoire; agents d'odeur; substance pharmaceutique; Auxiliaire technologique, non répertorié autrement; agent de sablage; additif pour alimentation animale, agent d'extinction d'incendie.

##### 1.2.1 Utilisations déconseillées : Aucune utilisation identifiées

**1.3 Détails de la Société Distributeur :** SEDA SAS, 8 Rue Stephen Pichon 39300 VERS-EN-MONTAGNE  
Email : [contact@aerogommage-seda.com](mailto:contact@aerogommage-seda.com)  
Téléphone : +33 (0) 3 84 37 96 29  
Pays : FRANCE

#### 1.4 Téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence (24 heures) : +44 (0) 1606 724000 / reach@tatachemicals.com  
**Fabricant Tata Chemicals Europe (Royaume-unis)**  
langue parlée : Anglaise uniquement

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance

##### 2.1.1 Classification selon le règlement (CE)1272/2008 (CLP)

Non classé

##### 2.1.2 Classification selon la directive 67/548/EEC

Non classé

#### 2.2 Eléments d'étiquetage

##### 2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) 1272/2008

Non classé comme dangereux pour l'utilisation

Eléments d'étiquetage : Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substance

constituant principal	N°REACH	Numero CAS	Numéro CE	% W/W
Bicarbonate de sodium	01-2119457606-32-0012	144-55-8	205-633-8	> 98,5%

#### Impuretés dangereuses

Aucun autre composant ou impureté pouvant influencer la classification produit

### SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Conseils généraux

- Aucun effet retardé connu

##### En cas d'inhalation

- Si la respiration est difficile, déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer

##### Après le contact de la peau

- Laver délicatement la peau avec beaucoup de savon et d'eau. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin

##### Contact avec les yeux

- En cas d'irritation persiste, consulter un médecin
- Enlever les lentilles de contact en cas d'usage
- Bien rincer les yeux avec une solution de lavage oculaire ou de l'eau propre pendant au moins 10 minutes
- Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet
- Obtenir une assistance médicale si nécessaire

##### Après ingestion

- Ne pas faire vomir
- Rincer la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau à boire (au moins 300 ml).
- Consulter un médecin si nécessaire.

### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### 5.1 Moyens d'extinction appropriés

Comme approprié pour le feu

##### 5.2 Moyens d'extinction non appropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau car peut propager le feu.

##### 5.3 Moyens d'extinction non appropriés

Combattre l'incendie avec les précautions normales à une distance raisonnable. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Gardez les récipients au frais en pulvérisant de l'eau s'ils sont exposés au feu. Eviter le ruissellement vers les cours d'eau et les égouts.

### SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune action ne doit être prise impliquant un risque personnel. Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct. Assurer une ventilation adéquate. Eviter de respirer la poussière. Retirer les vêtements contaminés et laver toutes les zones touchées avec beaucoup d'eau.

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### 6.2 Précautions environnementales

Évitez les rejets dans l'environnement (rivières, cours d'eau, égouts, etc.)

### 6.3 Méthodes de confinement et de nettoyage

Humidifier pour éviter la formation de poussière. Utilisez un aspirateur pour recueillir le produit renversé. Récupérer le produit si possible. Ventiler la zone et laver le site de déversement une fois le ramassage du matériau terminé. Transférer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section : 8,13

## SECTION 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Retirer les vêtements contaminés et laver les vêtements avant de les réutiliser.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais/basse température, bien ventilé (sec) à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Contrôler la formation de poussière.

#### Température de stockage

Conserver dans un endroit frais et bien aéré. De préférence à une température inférieure à 25 °C et une humidité inférieure à 65%

#### Matériel approprié

Papier et polyéthylène

#### Matériaux incompatibles

Tenir à l'écart de : acides

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Voir section : 1,2

## SECTION 8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

Substance	N°CAS	LTEL (8h TWA PPM)	LTEL (8h TWA mg/m3)	STEL (ppm)	STEL (mg/m3)	NOTER
Poussière nuisible	-	-	10	-	-	INRS (ED 984)

#### 8.1.2 de DNEL / PNEC

Après évaluation du rôle physicochimique, toxicocinétique et physiologique du bicarbonate de sodium, une dérivation DNEL à long terme est considérée comme inutile. Une dérivation DNEL à long terme est considérée comme inutile.

La valeur L(E)C50 la plus basse est > 100mg/l (la CE50 sur 48h avec DAPHINA MAGNA est de 3 100mg/l) et la valeur chronique la plus basse est W 0,1 mg/l (La NOEC sur 21 jours avec DAPHINI MAGNA est 576 mg/l)

Par conséquent, le bicarbonate de sodium n'est pas classé conformément à la directive Européenne 67/548/CEE ou au règlement Européen sur la classification, la réglementation, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges (CLP)(CE) n°1272/2008.

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### 8.2 Contrôles d'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation spéciale doit être utilisée pour transporter les poussières métalliques finement divisées générées par les opérations de meulage, de sciage ou de polissage, afin d'éliminer les risques d'explosion.

#### 8.2.2 Protection individuelle

Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Éviter de respirer les poussières.

##### Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection avec protection latérale (EN166). Des flacons oculaires doivent être disponibles.

##### Protection des mains

porter des gants de protection imperméables (EN374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter les problèmes de perméation. Temps de pénétration du matériau des gants : se référer aux informations fournies par le fabricant des gants. Indice de protection 6, ou répondant > 480 minutes de temps de perméation selon EN374.

##### Protection de la peau / corps

Porter des vêtements de protection résistants à la poussière

##### Protection respiratoire

Porter un équipement de protection respiratoire approprié si le traitement implique de travailler dans des zones où des poussières ou des vapeurs sont susceptibles d'être dégagées. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire recommandé : EN143 Type A-P2

#### 8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Information sur physique et chimique de base Propriétés

Apparence	Poudre cristalline blanche
Odeur	Sans odeur
Seuil de l'odeur	N'est pas applicable
PH	8,4 (solution saturée, résultat de l'étude, A.6 Méthode UE)
Point de fusion	Décompose au-dessus de 50 °C (informations du manuel examen par les pairs)
Point d'ébullition	Non applicable (se décompose en chauffant)
Point de rupture	Non applicable (substance inorganique)
Taux d'évaporation	N'est pas applicable
Inflammabilité	Non inflammable (résultat d'analyse, méthode UE A.10)
Limite supérieure d'inflammabilité	Ininflammable
Limite inférieure d'inflammabilité	Ininflammable
Pression de vapeur	Non applicable (substance inorganique, pression de vapeur négligeable)
Densité de vapeur	N'est pas applicable
Densité relative	2.21 à 2.23 @ 20 °C (résultat d'analyse, méthode UE A.3)
Solubilité dans l'eau	93.4g / l @ 20 °C (résultat d'analyse, méthode UE sur A.6)
Coefficient de partage	Non applicable (substance inorganique)
La température d'auto-inflammation	ininflammable
Température de décomposition	Commence à se décomposer au-dessus de 50 °C
Viscosité	Non applicable (solide)
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non-oxydant

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### SECTION 10 – STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité

Se décompose lentement en exposition à l'eau. Réagit avec les acides, l'évolution du dioxyde de carbone

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun prévu

#### 10.4 Conditions à éviter

Eviter le contact avec les acides. Exposition à l'humidité et chaleur

#### 10.5 Matières incompatibles

Conserver à l'écart de : Acides

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Fait évoluer le CO<sub>2</sub> sur le chauffage

### SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

##### Corrosion / irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

##### les dommages / irritation oculaires graves

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

##### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

##### la mutagénicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

##### cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

##### Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### SECTION 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. CL50 estimée (substance) : >100 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité** Non applicable pour les substances inorganique.

**12.3 Potentiel Biocummulative** Non applicable pour les substances inorganique.  
La bioaccumulation ne se produira pas.

**12.4 Mobilité dans le sol :** Non applicable pour les substances inorganique.  
La substance a une grande mobilité dans le sol.

**12.5 Évaluation PBT et vPvB :** Selon l'annexe XIII du règlement REACH 1907/2006/CE, les substances inorganiques ne sont pas soumises à une évaluation PBT

**12.6 D'autres effets indésirables :** Aucun connu

### SECTION 13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le contenu conformément à la législation locale, provinciale ou nationale. Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Recycler les emballages.

#### 13.2 Informations complémentaires

Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les contenants vides et les déchets en toute sécurité.

### SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé selon les « recommandations sur le transport des marchandises dangereuses » des Nations Unies.

		ADR/RID	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU	Aucun attribué		
14.2	Désignation officielle	Aucun Attribué		
14.3	Danger dans le transport	Aucun Attribué		
14.4	Emballage	Aucun Attribué		
14.5	Danger environnements	Non classé	Non classés comme polluant marin	Non classé
14.6	Précaution spéciales pour l'utilisateur	Voir rubrique 2		
14.7	Transport en vrac selon ANEXXE II de Marpol le IBC Code	Pas d'information disponibles		

# FICHE DONNEES SECURITE

## BICARBONATE DE SODIUM

### SECTION 15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1.1 Règlementation EUROPEENE

- Autorisations et/Ou restrictions d'utilisation / pas restreint

#### 15.1.2 Réglementations nationales

- Allemagne Classe de danger eau ( WGK) : 1
- TSCA Inventory Listed

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique** / L'évaluation de sécurité REACH a été effectuée.

### SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

#### Références :

Fiche de données de sécurité (SDS), Rapport sur la sécurité chimique  
Enregistrement ECHA existant pour l'hydrogénocarbonate de sodium (CAS n°144-55-8)

Classification UE : cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux règlements CE(CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2015/830.

#### Légendes :

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien
ICAO	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable
WGK	: Wassergefährdungsklasse (Allemagne) / Classe risque aquatique

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Les informations contenues dans cette publication ou autrement fournies aux utilisateurs sont considérées comme exactes et sont données de bonne foi, mais il appartient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur usage particulier. Le fabricant, ainsi que le distributeur du produit ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Le fabricant et distributeur n'accepte aucune responsabilité pour les pertes et dommages (autre que ceux résultant de la mort ou blessures causées par un produit défectueux, si cela est prouvé), résultant de la confiance accordée à ces informations? La liberté en matière de brevets, de droits d'auteur et de dessins et modèles ne peut être présumée.